



Canadian Labour Congress
Congrès du travail du Canada

www.canadianlabour.ca www.congresdutravail.ca



La présente est l'une de quatre fiches d'information s'inspirant de **GREEN, DECENT AND PUBLIC** (Verte, décente et publique), rapport produit par le Congrès du travail du Canada et le Conseil des Canadiens. Ces fiches sont destinées à informer les gens et à engager des actions en vue de la création d'emplois verts au Canada. Consultez la section « **PASSEZ À L'ACTION!** ».

1. Possibilité que présentent les crises : créer des emplois verts décents **2.** Potentiel de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables **3.** Exemples de propriété publique et communautaire **4.** Avantages de la propriété publique et communautaire

3. EXEMPLES DE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET COMMUNAUTAIRE

QU'EST-CE QUE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET COMMUNAUTAIRE?

L'expansion de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables se poursuit dans le secteur privé au Canada, mais la propriété publique et communautaire des moyens de production présente nettement des avantages. La production publique et communautaire d'électricité peut se dérouler à différentes échelles et elle peut réserver un rôle prépondérant aux services publics et à la propriété locale.

Voici les trois principales caractéristiques qui permettront de tirer un maximum d'avantages de la production d'électricité publique et communautaire : structures de propriété démocratiquement responsables, but non lucratif, et accent sur la réponse aux besoins locaux en électricité ou aux besoins du réseau provincial.

SERVICES PUBLICS ET ÉNERGIE VERTE

Les services publics appartenant aux provinces, tels que les sociétés d'État, et aux municipalités devraient jouer un rôle important dans la production d'électricité mais celle-ci devrait être tirée de plus en plus de sources renouvelables. Bon nombre de services publics tirent déjà de l'électricité comportant de faibles émissions de sources hydroélectriques existantes. Les services publics peuvent et devraient jouer un rôle important en acquérant de grands projets de mise en valeur d'énergies renouvelables. Compte tenu de l'actuelle crise économique et de l'effondrement du système de crédit mondial, le secteur public est bien placé pour appuyer financièrement ces projets exigeants en investissements.

LE SAVIEZ-VOUS?

SASKPOWER EXPLOITE LE DEUXIÈME PARC D'ÉOLIENNES EN IMPORTANCE AU CANADA : LA CENTRALE ÉOLIENNE CENTENNIAL COMPREND 83 TURBINES ET PRODUIT 150 MÉGAWATTS D'ÉLECTRICITÉ. CHAQUE TURBINE PRODUIT 1,8 MW, SOIT DE QUOI ALIMENTER 69 000 FOYERS DE LA SASKATCHEWAN.¹

ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ COMMUNAUTAIRE

L'avenir de la mise en valeur des énergies renouvelables passera dans une grande mesure par une production à plus petite échelle se prêtant à la propriété et au contrôle locaux. L'électricité communautaire est produite, distribuée et contrôlée localement.

Il y a d'importantes possibilités pour des institutions devant répondre démocratiquement aux communautés, telles que les municipalités, les districts régionaux, les premières nations et les organisations autochtones, de prendre possession de moyens de production d'énergies renouvelables. Ces institutions peuvent collaborer avec des entreprises privées à la construction de centrales d'électricité de source renouvelable qu'elles posséderaient et exploiteraient.

Les partenariats entre des organismes publics locaux et provinciaux peuvent allier la reddition de comptes locale à l'expérience en production et en distribution d'électricité et à la capacité d'emprunter les capitaux nécessaires. Le Columbia Basin Trust en C-B est un exemple de partenariat public-privé en matière d'énergies renouvelables.²

CRÉONS UNE COOPÉRATIVE

Les coopératives sont des groupes appartenant aux consommateurs ou consommatrices ou à leurs membres dans le cadre desquels chaque personne ou entreprise locale a investi des capitaux pour financer un projet. Toutes les coopératives sont fondées sur certains principes et valeurs. La participation est volontaire ou ouverte, elles sont contrôlées démocratiquement par leurs membres, elles sont autonomes et indépendantes et elles mettent l'accent sur l'éducation et la formation ainsi que le souci de la communauté.³ Le fait de ne pas avoir un but lucratif et de donner une voix par action aide les coopératives à respecter ces principes.

Le modèle des coopératives dans l'expansion des projets relatifs aux énergies renouvelables a eu un succès notable au Danemark et en Allemagne. Le parc éolien Middelgruden au large du Danemark (20 éoliennes) est un excellent exemple de partenariat fructueux entre un service public local et une coopérative dirigée par ses membres.⁴

LE SAVIEZ-VOUS?

UN EXEMPLE DE PARTENARIAT ENTRE UNE COOPÉRATIVE ET UN SERVICE PUBLIC EST LE PROJET WINDSHARE ENTRE LA TORONTO RENEWABLE ENERGY COOPERATIVE ET TORONTO HYDRO, QUI PARTAGENT LA PROPRIÉTÉ D'UNE ÉOLIENNE INSTALLÉE SUR LA RIVE À EXHIBITION PLACE, À TORONTO.⁵

LA PART DU PETIT : ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE

L'énergie décentralisée est de l'énergie produite à son point d'utilisation ou près de celui-ci. Elle comprend les applications de production d'électricité renouvelable à petite échelle telles que les panneaux solaires, les chauffe-eau solaires et les petites éoliennes ainsi que la cogénération. La cogénération fournit une électricité utile et emploie la chaleur résiduelle à des fins de chauffage à proximité. La cogénération peut être utilisée à petite échelle, comme par exemple dans des foyers et des institutions telles que les hôpitaux et les patinoires couvertes ou à plus grande échelle à des fins industrielles et de production d'électricité.⁶

Il y a d'importantes possibilités de propriété publique et communautaire de l'énergie décentralisée. Les services publics et les municipalités peuvent acquérir un éventail de systèmes de production d'énergie décentralisée et les louer à des institutions ou à des habitantes et habitants des environs. On peut faire appel à la cogénération et à des systèmes de production d'énergie décentralisée dans les bâtiments publics. Le secteur privé peut lui aussi profiter d'occasions dans des domaines tels que la dotation d'habitations et d'immeubles commerciaux en panneaux solaires et la cogénération industrielle.

PASSEZ À L'ACTION! : QUE ÇA RESTE PUBLIC! DES EMPLOIS VERTS DÈS MAINTENANT!

Parlez à votre conseillère ou conseiller municipal : Votre municipalité écologise-t-elle ses bâtiments? A-t-elle un programme d'amélioration de l'efficacité énergétique? Est-il axé sur les ménages à faible revenu? Projette-t-elle de se doter de moyens de production d'énergie renouvelable?

Parlez à la personne qui vous représente au palier provincial : Quels sont les projets provinciaux de réduction de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et d'expansion de la propriété et du contrôle publics et communautaires des moyens de production d'énergie renouvelable? Y a-t-il un programme provincial d'amélioration de l'efficacité énergétique?

Parlez à la personne qui vous représente au palier fédéral : Est-elle en faveur de l'adoption d'un plan national de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'un programme national visant à aider les municipalités à accroître l'efficacité énergétique? Comment va-t-elle voir à ce que le gouvernement fédéral cesse de subventionner l'exploitation des combustibles fossiles, adopte des normes rigoureuses en matière d'efficacité énergétique et apporte une aide financière aux projets de production d'énergie renouvelable de propriété publique et communautaire?

Conseil : Le rapport Green, Decent and Public comprend des recommandations dont la mise en œuvre améliorera l'efficacité énergétique et favorisera la propriété publique et communautaire. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet ou pour lire le texte intégral du rapport Green, Decent and Public, veuillez vous rendre au site Web du Conseil des Canadiens à l'adresse www.canadians.org ou à celui du Congrès du travail du Canada à l'adresse www.congresdutravail.ca.

NOTE: Les références pour cette fiche d'informations sont accessibles au lien suivant : www.canadians.org/GDPReport